

WEEK-END PASCAL ET TRI DES DÉCHETS : ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

1) MAINTIEN DE LA COLLECTE EN PORTE À PORTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères est **maintenue le vendredi 2 avril 2021** dans les communes de Blodelsheim, Fessenheim, Munchouse, Roggenhouse et Rumersheim-Le-Haut.

Elle est également **maintenue le lundi 5 avril 2021** dans les communes de Baltzenheim, Durrenentzen, Urschenheim, Logelheim, Artzenheim, Kunheim et Widensolen.

RAPPEL : les habitants sont invités à respecter les consignes de collecte et à sortir leur bac à ordures ménagères :

- **la veille au soir** pour les tournées du matin,
- **avant 10h00** pour les tournées de fin de matinée.

2) TRI DES MULTIMATÉRIAUX

Avec le retour des beaux jours, les conteneurs de tri sont souvent pris d'assaut. Pour permettre aux habitants de trier leurs matériaux recyclables acceptés dans les points d'apport volontaire, la Communauté de Communes :

- **met en place des conteneurs multimatériaux aériens en renfort** sur les Points d'Apport Volontaire (PAV) les plus sollicités,
- **a réorganisé les vidages** en lien avec le prestataire de collecte afin de disposer de **conteneurs vides pour le week-end de Pâques**.

Néanmoins, compte-tenu du jour férié du lundi 5 avril, **les tournées de vidage des PAV sont décalées d'une journée (de lundi à mardi et de mardi à mercredi)**. Aussi, en cas de saturation des conteneurs, il est demandé aux usagers de bien vouloir **reporter leur dépôt ou de se rendre sur un PAV moins sollicité**.

RAPPEL : tout dépôt à côté des bennes est considéré comme un dépôt sauvage et est passible d'amendes pouvant atteindre 1500 €.

Les consignes de tri sont détaillées dans le **guide du tri** disponible sur le site internet de la CCPRB : <https://www.paysrhinbrisach.fr/dechets-et-environnement/dechets/les-ordures-menageres/>

3) FERMETURE DES DÉCHÈTERIES

L'ensemble des déchèteries du territoire Pays Rhin-Brisach (à Biesheim, Blodelsheim, Dessenheim et Heiteren) **seront fermées le vendredi 2 et le lundi 5 avril 2021**.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Communauté de Communes :

- par téléphone au 03 89 72 56 49,
- par mail contact@paysrhinbrisach.fr
- ou consulter le site internet www.paysrhinbrisach.fr

Contact presse :

Jessica DALSTEIN, chargée de communication
03 89 72 14 99
jessica.dalstein@paysrhinbrisach.fr

